

Réf: Dossier 355025

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE EMM CONSTRUCTION SARL » en abrégé « EMM »

Siège ABIDJAN DANS LA COMMUNE DE MARCORY AU
SEIN DU QUATIER ZONE4,RUE ETIENNE YAO G40 EN FACE
DE LA SOCIETE DE VENTE DE VOITURE DENOMEE JETOUR.,
Lot 28/A, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 18/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE EMM CONSTRUCTION
SARL » en abrégé « EMM »

Objet : CONSTRUCTION - BTP - COMMERCE GENERAL -
DIVERS;

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN DANS LA COMMUNE DE MARCORY
AU SEIN DU QUATIER ZONE4,RUE ETIENNE YAO G40 EN
FACE DE LA SOCIETE DE VENTE DE VOITURE DENOMEE
JETOUR., Lot 28/A, Ilot 00

Dirigeant(s) M MERHEB ELIE (GÉRANT), M MERHEB ELIE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11166 du 29/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

